

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
29 mars 2001
Français
Original: anglais

Lettre datée du 23 mars 2001, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Je me réfère à la déclaration du Président du Conseil de sécurité en date du 2 juin 2000 (S/PRST/2000/20) dans laquelle le Conseil m'a prié de constituer, pour une période de six mois, un groupe d'experts pour traiter de la question de l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo. Le Conseil a aussi demandé que ce groupe d'experts, une fois constitué, lui présente son rapport final à la fin de son mandat, par mon intermédiaire.

Dans ma lettre du 31 juillet 2000 (S/2000/796), j'ai informé le Conseil de la composition du Groupe d'experts et de ses activités. Le rapport provisoire du Groupe d'experts a été soumis au Conseil le 16 janvier 2001 (S/2001/49).

Le Groupe d'experts ayant besoin de davantage de temps pour terminer son rapport final, je recommande qu'il présente son rapport final le 3 avril 2001 au plus tard.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette question à l'attention des membres du Conseil.

(Signé) Kofi A. Annan